



LA

SOIF

DU

PROFIT

QUAND LE SECTEUR PRIVÉ
S'ACCAPARE NOTRE EAU



OXFAM
France

Editeur : Oxfam France

Auteur-ices du rapport : Alix Chénel, Quentin Ghesquière

Nous remercions les personnes suivantes pour leurs précieux commentaires et contributions :

Nicolas Vercken, Charlotte Jarry, Élise Naccarato, Léa Guérin, Emmanuel Soncourt, Monique Boulangé (Oxfam France), Anjela Taneja, Hanna Saarinen, Lies Crayenest, Pubudini Wickramaratne, Alex Maitland, Annie Thiéroult (Oxfam International), Alejandra Huaman Tejo, Evelien Van Roembourg, Roberto Stefani, Gustavo Ferroni, Nuzhat Nueary (membres de la confédération d'Oxfam).

Nous remercions également les expertes ayant apporté leur aide : Charène Descollonges, Leila Harris.

Conception graphique sous logiciels libres : figureslibres.cc

Les informations contenues dans ce document correspondent à une analyse à jour à la date de mise sous presse le 15 mars 2024.

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation.

Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés.

Courriel : nvercken@oxfamfrance.org

LA SOIF DU PROFIT

**QUAND
LE SECTEUR
PRIVÉ
S'ACCAPARE
NOTRE EAU**

mars 2024

1. L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES EN EAU 7

UNE DIMINUTION DE LA QUANTITÉ ET DE LA QUALITÉ
DE LA RESSOURCE EN RAISON DU CHANGEMENT CLIMATIQUE 7

...RENFORÇANT DES INÉGALITÉS DÉJÀ IMPORTANTES EN MATIÈRE
D'ACCÈS À L'EAU, AVEC DES CONSÉQUENCES INACCEPTABLES
SUR LES DROITS HUMAINS ET SOCIAUX 8

2. ACCAPAREMENT DE L'EAU EN PÉRIODE DE PÉNURIE : RÔLE DE LA PRIVATISATION ET DE LA MARCHANDISATION ... 9

TENSION HYDRIQUE ET ACCAPAREMENT D'EAU 9
QU'EST-CE QUE L'ACCAPAREMENT DE L'EAU ? 11

LES PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS ET LEURS IMPACTS 12
LES MULTINATIONALES DE L'EAU EN BOUTEILLE 14

LE RÔLE DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DANS
L'ACCAPAREMENT DIRECT ET INDIRECT DE L'EAU 16

LE MANQUE DE RÉGLEMENTATION ET DE COLLABORATION
DES POUVOIRS PUBLICS 19

1. Absence, manque ou échec des réglementations
opposables pour protéger l'eau 19
2. Les pratiques industrielles sont sous-réglées 20

3. LES RECOMMANDATIONS D'OXFAM 22

A. CRÉER UN CADRE DE RÉFLEXION VERS UNE RÉGULATION
SUR LES PRODUITS IMPORTÉS À FORTE INTENSITÉ EN EAU 22

B. ASSUMER LA RESPONSABILITÉ HISTORIQUE DES ÉTATS :
ASSURER UN FINANCEMENT AMBITIEUX POUR L'ADAPTATION
ET L'ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT 22

C. OPÉRER LA TRANSITION DE L'AGRO-INDUSTRIE
VERS L'AGROÉCOLOGIE 22

EXÉCUTIF

RÉSUMÉ

L'accès à l'eau est un droit humain fondamental. Pourtant, le changement climatique réduit considérablement l'accès de toutes à l'eau, qui fait déjà défaut à 2,2 milliards de personnes. Mais il y a pire. Le secteur privé s'empare de la ressource et la pollue au détriment des populations pour faire des profits, ce qui accroît encore les inégalités d'accès. Les sécheresses exacerbées par le changement climatique affectent l'agriculture et donc les économies des pays qui en dépendent, contribuant à accroître la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les problèmes de santé des habitants, en particulier dans les pays du Sud. Les femmes sont plus souvent victimes d'un accès inégal à l'eau. Les populations autochtones sont aussi particulièrement dépendantes de leur accès à la ressource, et donc vulnérables aux pratiques d'accapement.

Ce rapport met en lumière la façon dont de grandes entreprises s'accaparent l'eau, pour leur propre profit, au détriment des populations locales.

L'accapement de l'eau renvoie à des situations d'injustice où un petit nombre d'acteurs puissants prennent le contrôle, réaffectent ou utilisent les ressources en eau à leur profit, au détriment des autres utilisateurs ou des écosystèmes. **Cet accapement s'inscrit dans une logique néocoloniale visant à satisfaire les besoins de consommation des pays du Nord au détriment des pays du Sud.** Tirant avantage du manque de régulation et des inégalités économiques, les pays riches et les multinationales déplacent facilement la pression de l'eau vers les pays plus pauvres en effectuant :

➔ Des prélèvements et des pollutions d'eau pour les besoins industriels (17 % de l'eau prélevée), ces prélèvements ont parfois lieu dans des régions arides ou en situation de stress hydrique : Texas, Niger, Pérou, Afrique du Sud, etc.

➔ L'importation de produits à forte consommation d'eau : fruits, légumes, fleurs, viande, eau en bouteille. Un million de bouteilles sont vendues dans le monde chaque minute. L'industrie de l'eau en bouteille puise dans des réserves censées être le bien commun pour les vendre 150 à 1000 fois plus cher que l'eau du robinet.

L'agriculture représente 70 % des prélèvements, et consomme l'eau via les systèmes d'irrigation qui soutiennent en grande partie l'industrie de la viande (33 % des céréales) et des biocarburants (10 %). Il faut l'équivalent de deux fois la taille de la mer Morte ou 86 millions de piscines olympiques pour produire le biodiesel consommé en Europe (214 km³ d'eau). Ces ressources rares sont extraites du Sud de la planète pour étancher la soif de carburant de l'Europe. Les pays les plus riches, principaux consommateurs de viande, sont les principaux responsables de cette industrie.

Ces graves violations des droits fondamentaux et de l'environnement sont permises par des États qui soit ne réglementent pas, soit participent activement à ces saisies. Ni les bonnes pratiques, ni les outils mis à la disposition des entreprises ne sont suffisants. Par exemple, malgré les restrictions **en cas de sécheresse, les entreprises peuvent parfois continuer à pomper l'eau des ressources, comme Danone qui, en mai 2023, a continué à extraire de l'eau des nappes malgré les restrictions qui s'appliquaient aux administré.es, en toute légalité.** La même année l'entreprise a réalisé près de 900 millions d'euros de bénéfices et versé 1,2 milliard de dividendes à ses actionnaires. En outre, les États autorisent parfois, contre un large consensus sur la menace à long terme de la ressource, pour des intérêts économiques, voire même subventionnent des installations privées (systèmes d'irrigation, par exemple en France, qui ne profitent qu'à l'agro-industrie, dont les céréales sont largement exportées au lieu de servir les populations locales).



LES RECOMMANDATIONS D'OXFAM FRANCE :

- Engager une réflexion internationale pour mieux réguler l'utilisation de l'eau par le secteur privé.
- Prendre en compte la responsabilité historique des Etats : assurer un financement ambitieux de l'adaptation des pays en développement et de l'accès universel à l'eau.
- Transformer notre système agricole grâce à des pratiques agroécologiques.

INTRODUCTION

L'accès à l'eau est un droit humain fondamental.¹ Pourtant, une personne sur trois dans le monde n'a pas accès à une eau potable salubre et abordable.² Environ la moitié des lits d'hôpitaux dans le monde sont occupés par des personnes souffrant d'une maladie liée à l'eau.³ D'ici 2050, on s'attend à ce que le changement climatique prive 1,5 milliard de personnes supplémentaires d'accès à l'eau.⁴ Le changement climatique affecte donc le droit fondamental d'accès à l'eau, et indirectement tous les autres Objectifs de Développement Durable (ODD).

Partout dans le monde, le secteur privé aggrave la situation en puisant et en polluant ces ressources précieuses au détriment des populations locales. L'agriculture seule utilise environ 70 %⁵ des ressources naturelles en eau et l'industrie environ 16 %⁶. L'augmentation de la demande a fait de l'eau un véritable business. En 2021, le marché mondial de l'eau était estimé à environ 500 milliards de dollars. Ce rapport décrit comment le secteur privé met en danger l'accès à l'eau et cause des dommages à l'environnement.

1

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES EN EAU

UNE DIMINUTION DE LA QUANTITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN RAISON DU CHANGEMENT CLIMATIQUE...

Le changement climatique affecte le cycle mondial de l'eau. Le Groupe de travail I (WGI) du sixième rapport d'évaluation (AR6) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a conclu que le changement climatique, d'origine humaine, a exacerbé les pénuries d'eau, entraîné une baisse de la qualité de l'eau et une augmentation des risques liés à l'eau, tels que les inondations et les sécheresses. Le rapport précise que « *certains événements météorologiques extrêmes augmentent en fréquence et (ou) en gravité en raison du changement climatique (degré de confiance élevé). Ces événements extrêmes, associés à une vulnérabilité et une exposition élevées dans de nombreuses régions du monde, se transforment en catastrophes et touchent des millions de personnes chaque année.* »⁹

25 %
DE PERTE
DE RENDEMENTS

À l'échelle mondiale, entre 1961 et 2006, on estime à 25 % la perte de rendements du fait des sécheresses, des inondations, des tempêtes, conséquences directes du changement climatique à travers la modification du cycle de l'eau.

En 2018, 3,6 milliards de personnes n'ont pas eu suffisamment accès à l'eau pendant au moins un mois. Avec un réchauffement climatique d'environ 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, entre 0,9 et 3,9 milliards de personnes devraient être exposées à un important stress hydrique, selon les schémas régionaux de changement climatique et les scénarios socio-économiques envisagés.¹⁰ La vulnérabilité aux impacts du changement climatique et aux conditions météorologiques extrêmes liées à l'eau se fait déjà sentir et devrait s'intensifier à l'avenir. Au niveau mondial, **10 % des bassins soumis à un stress hydrique important représentent 35 % de la production mondiale de calories irriguées.**¹¹ La production alimentaire est menacée dans ces bassins, principalement dans les pays à faible revenu.¹² À l'échelle mondiale, entre 1961 et 2006, on estime à 25 %¹³ la perte de rendements du fait des sécheresses, des inondations, des tempêtes, conséquences directes du changement climatique à travers la modification du cycle de l'eau.

Dans son rapport sur *Les Dilemmes de l'eau*,¹⁴ Oxfam a montré comment l'augmentation attendue de la température mondiale et le changement des précipitations rendront la population vulnérable, la moitié des personnes touchées résidant en Asie du Sud, suivie par l'Asie centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Asie de l'Est.¹⁵

...RENFORÇANT DES INÉGALITÉS DÉJÀ IMPORTANTES EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'EAU, AVEC DES CONSÉQUENCES INACCEPTABLES SUR LES DROITS HUMAINS ET SOCIAUX

La sécurité hydrique¹⁶ est fortement liée à la sécurité alimentaire et à la santé. Par conséquent, l'insécurité hydrique peut conduire à différents types de menaces. Les sécheresses ont des conséquences directes sur l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (WASH¹⁷). Elles affectent également les rendements agricoles, menacent la sécurité alimentaire et l'économie et peuvent devenir un moteur de pauvreté. Les pénuries d'eau diminuent également la qualité de l'eau, entraînant des maladies et affectant la santé des populations.



**DANS 7 SUR 10
MÉNAGES SANS EAU
COURANTE,**

ce sont les femmes et les filles qui sont chargées de l'approvisionnement en eau, contre 3 sur 10 pour leurs pairs masculins.

Plusieurs rapports de la FAO¹⁸, du GIEC¹⁹ et de ONU-Water²⁰ mettent en évidence les impacts disproportionnés de ces menaces sur les femmes et les enfants. Par conséquent, l'insécurité hydrique exacerbe les inégalités de genre. Selon l'Organisation mondiale de la santé, dans 7 ménages sans eau courante sur 10, ce sont les femmes et les filles qui sont chargées de l'approvisionnement en eau, contre 3 sur 10 pour leurs pairs masculins.²¹ Le changement climatique renforce donc les inégalités de genre, en augmentant la part de travail de soin non rémunéré des femmes, et la probabilité que les filles restent non scolarisées pour s'occuper de l'approvisionnement en eau.

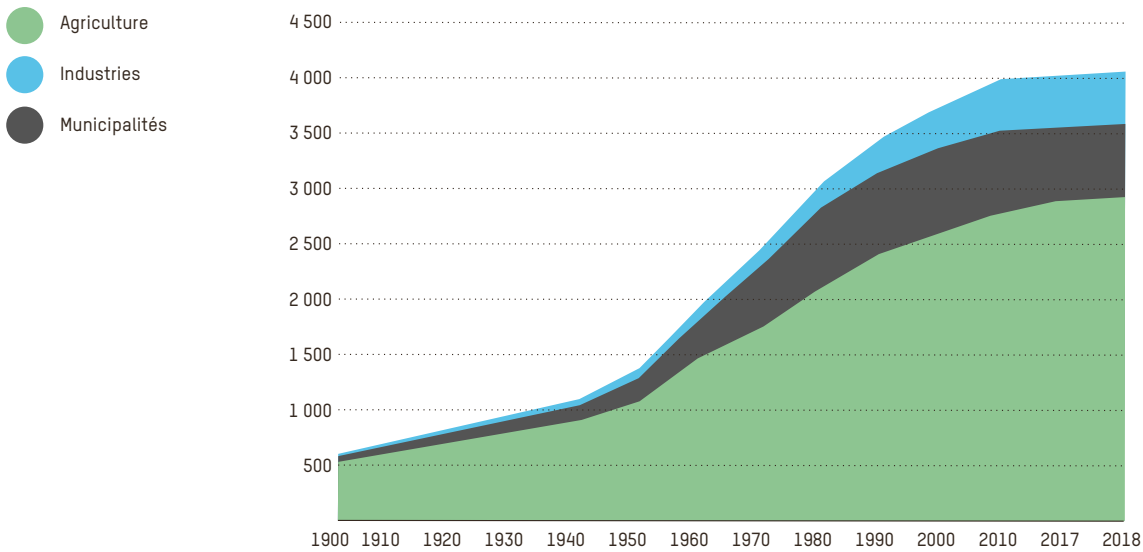
L'accès à l'eau revêt également une importance particulière pour les peuples autochtones. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) fait explicitement référence à l'eau parmi les ressources naturelles avec lesquelles les peuples autochtones ont le droit « *de conserver et de renforcer leurs liens spirituels particuliers avec les terres, territoires, eaux et zones maritimes côtières et autres ressources qu'ils possèdent ou occupent et utilisent traditionnellement, et d'assumer leurs responsabilités en la matière à l'égard des générations futures* » (article 25).²²

Parmi les autres groupes nécessitant une attention particulière en matière d'eau et d'assainissement figurent les enfants, les groupes minoritaires, les personnes âgées, les personnes handicapées, les communautés LGBTQIA+,²³ les réfugié-es et résident-es des zones rurales et urbaines défavorisées, ainsi que les victimes de catastrophes naturelles et les personnes vivant dans des zones exposées aux catastrophes.²⁴ D'ici 2030, 700 millions de personnes dans le monde pourraient être contraintes de déménager en raison d'une pénurie d'eau aggravée.²⁵ Les inondations, conséquence de l'intensification et de la variabilité des précipitations, peuvent également entraîner des déplacements.

L'Afrique abrite la moitié de la population qui boit une eau provenant de sources non protégées, en particulier dans la région subsaharienne du continent où seulement 24 % de la population a accès à une source d'eau potable sûre. Sur ce même continent, la faim ne cesse d'augmenter, alors qu'elle stagne ou diminue partout ailleurs.²⁶

2

ACCAPAREMENT DE L'EAU EN PÉRIODE DE PÉNURIE : RÔLE DE LA PRIVATISATION ET DE LA MARCHANDISATION



Evolution des prélèvements mondiaux d'eau, 1900-2018 (km³/an)

Source : FAO (2022, fig. 1.23, p. 71, based on AQUASTAT)

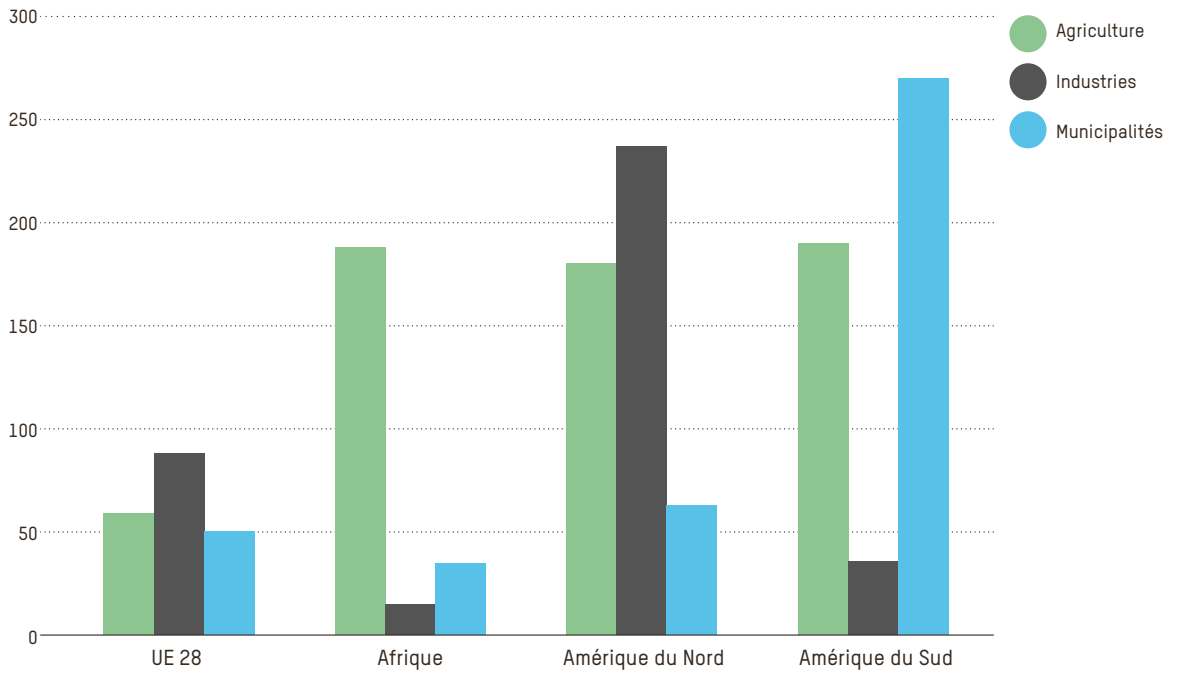
TENSION HYDRIQUE ET ACCAPAREMENT D'EAU

Malgré le déclin rapide de la quantité et de la qualité de l'eau douce dans le monde, la demande mondiale en eau continue d'augmenter : depuis 1900, elle a été multipliée par huit, alors que la population mondiale n'a été multipliée que par 4,7. À ce rythme, la demande mondiale en eau devrait continuer à augmenter de 20 à 30 % d'ici 2050.²⁷

À l'échelle mondiale, l'industrie et l'agriculture représentent près de 90 % de la consommation totale d'eau.²⁸ On estime que les eaux agricoles et industrielles dans le monde contribuent à hauteur de 15 % au stress hydrique.²⁹

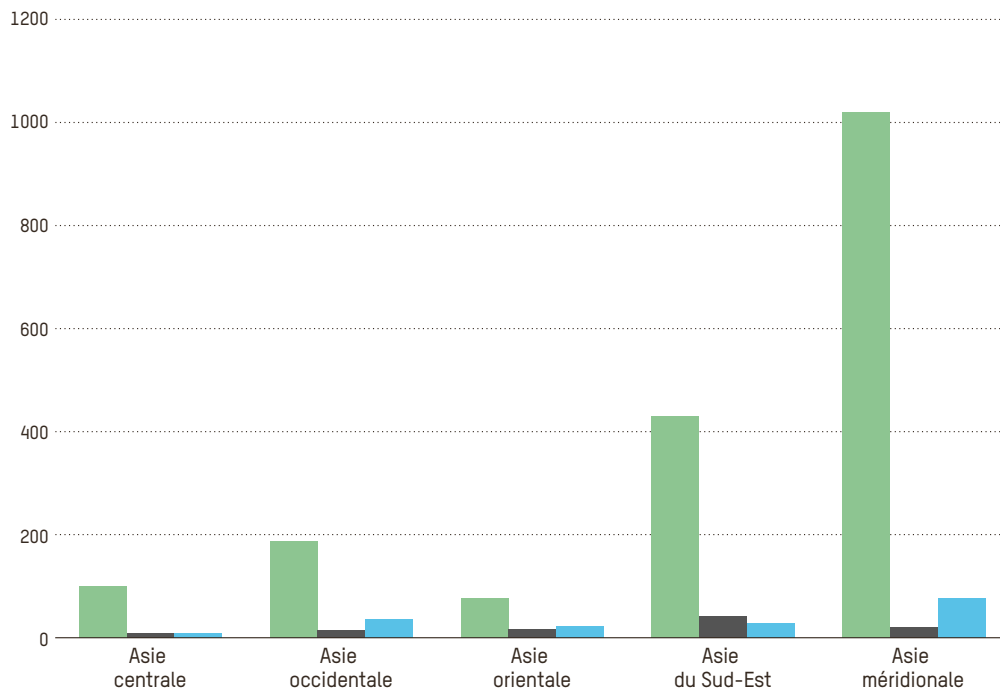
Depuis 1900, la demande en eau a été multipliée par huit, alors que la population mondiale n'a été multipliée que par 4,7.

LA SOIF DU PROFIT



Prélèvements d'eau par région (en Km³, en 2020)

Source : FAO, AQUASTAT



Prélèvements d'eau par région en Asie (en Km³, en 2020)

Source : FAO, AQUASTAT

Cette augmentation insoutenable de la consommation mondiale d'eau est liée à un modèle économique extractiviste³⁰ et ultra-productiviste³¹, qui consomme de grandes quantités de ressources naturelles, épuise les communs, exacerbe les pénuries et crée un cercle vicieux. Le changement climatique catalyse ce processus, déclenchant une course à l'eau qui exclut les plus vulnérables. Ces mécanismes peuvent être désignés comme « accaparement de l'eau ».

QU'EST-CE QUE L'ACCAPAREMENT DE L'EAU ?

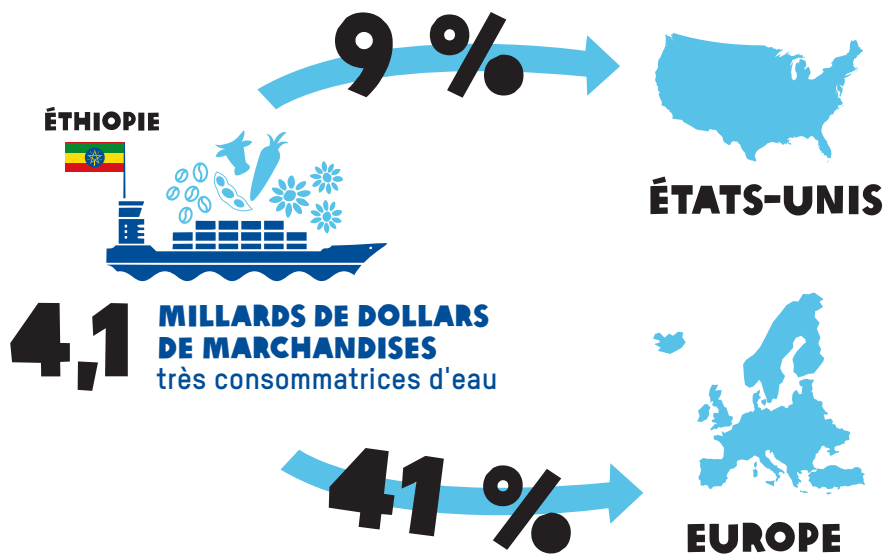
L'accaparement de l'eau désigne une situation d'injustice dans lesquelles un petit nombre d'acteurs puissants prend le contrôle des ressources en eau et les utilise à son profit, aux dépens des autres utilisateurs ou des écosystèmes.³² Le pouvoir de décision sur l'eau est confisqué, notamment le pouvoir de décider comment et pour quoi l'eau est utilisée, sans le consentement libre, préalable et éclairé des communautés locales. Le processus peut être légal (bien que non légitime), illégal (contraire à la loi en vigueur) ou extralégal (lorsque le cadre juridique est insuffisant).³³

L'accaparement de l'eau et l'accaparement des terres sont intrinsèquement liés. L'accaparement des terres désigne l'acquisition à grande échelle de terres dans des pays du Sud par des gouvernements et des entreprises transnationales, principalement dans des objectifs économiques ou politiques. Cette pratique conduit indirectement à l'accaparement de l'eau, utilisée par les investisseurs dans les projets agricoles (pour l'alimentation ou les agrocarburants), dans l'exploitation minière et dans d'autres activités industrielles.

Le mécanisme d'accaparement de l'eau met en évidence que les pénuries d'eau et l'insécurité hydrique ne sont pas tant liées à la disponibilité absolue d'eau douce, mais plutôt à la répartition inégale de l'eau entre les groupes sociaux. En d'autres termes, la « crise de l'eau » est moins une conséquence d'une pénurie généralisée qu'une manifestation d'inégalités de richesse et de dynamiques de pouvoir inégales.³⁴

La « crise de l'eau » est moins une conséquence d'une pénurie généralisée qu'une manifestation d'inégalités de richesse et de dynamiques de pouvoir inégales.

Une forte polarisation entre le Nord et le Sud global peut être observée. Profitant des inégalités économiques entre eux et des cadres institutionnels inadéquats,³⁵ les pays riches et les multinationales transfèrent facilement la pression hydrique vers les pays les plus pauvres (en importation des produits gourmands en eau, en y installant des industries polluantes ou des projets de biocarburants, etc.). Par exemple, la demande croissante de produits électroniques dans les pays du Nord repose sur l'exploitation de minéraux rares, souvent dans les pays du Sud comme l'Amérique latine, qui consomment ou polluent de grandes quantités d'eau.³⁶ La production de fleurs pour les États-Unis et l'Europe dans les zones vulnérables du Kenya et des montagnes andines affecte profondément la quantité et la qualité des sources d'eau des communautés locales, ainsi que leurs conditions générales de subsistance.³⁷ **La surexploitation et la pollution des ressources sont ainsi facilitées par une logique néocoloniale qui draine les pays du Sud au profit des pays riches,** laissant derrière elles les populations et les petits agriculteurs. C'est ce que Boelens et al. qualifient d'« hydrocolonialisme ».³⁸ La Corne de l'Afrique est confrontée à une sécheresse dramatique depuis 2017, provoquant la pire crise alimentaire mondiale depuis 1945. Or, l'industrie a extrait 1 000 milliards de litres d'eau dans cette région en 2020.³⁹ En 2021 et 2022, l'Éthiopie a exporté pour 4,1 milliards de dollars de marchandises, dont 83 % étaient du café, des huiles, des légumes, de la viande et des fleurs, qui sont des marchandises très consommatrices d'eau. La moitié de ces exportations étaient



En 2021 et 2022, l'Éthiopie a exporté pour 4,1 milliards de dollars de marchandises, dont 83 % étaient du café, des huiles, des légumes, de la viande et des fleurs, qui sont des marchandises très consommatrices d'eau. La moitié de ces exportations étaient destinées aux États-Unis (9 %) et à l'Europe (41 %).

destinées aux États-Unis (9 %) et à l'Europe (41 %). Au total, 2 milliards de dollars de biens consommateurs d'eau ont été exportés vers les pays du Nord, alors que le pays était confronté à une sécheresse majeure.⁴⁰

LES PRÉLÈVEMENTS INDUSTRIELS ET LEURS IMPACTS

L'eau industrielle représente 16,71 % des prélèvements d'eau mondiaux.⁴¹ L'eau est essentielle pour de nombreuses opérations industrielles, tant dans la production de matériaux que d'énergie, et présente donc un intérêt capitaliste considérable.⁴² Elle est utilisée comme réfrigérant pour la production d'énergie dans les centrales à combustibles fossiles et nucléaires. De nombreux processus industriels, notamment dans la production de produits microélectroniques ou dans l'exploitation minière, produisent également de grandes quantités d'eaux usées et polluées.⁴³


Il existe des tendances néocoloniales majeures en matière d'utilisation de l'eau industrielle. La proportion d'eau douce prélevée à des fins industrielles est beaucoup plus élevée (environ 37,7 % en 2019)⁴⁴ dans les pays à revenu élevé que dans les pays à faible revenu (2,69 %). À l'échelle mondiale, les États-Unis sont le plus grand utilisateur d'eau industrielle, avec un prélèvement de plus de 300 milliards de m³ par an (un millier de m³ par habitant).⁴⁵ C'est assez d'eau pour recouvrir l'Arizona ou l'Italie avec une piscine de 1 m de profondeur.⁴⁶ C'est également neuf fois plus par habitant que la Chine, la deuxième plus grande consommatrice d'eau industrielle (avec 140 milliards de m³ par an).

Les mines, carrières et installations pétrolières et gazières consomment des quantités astronomiques d'eau, alors même qu'elles sont souvent situées dans des régions arides ou en situation de stress hydrique (comme l'Arabie Saoudite, le Texas aux États-Unis, le Mexique, le Niger ou l'Afrique du Sud). En Colombie, la compagnie pétrolière Perenco doit extraire neuf barils d'eau pour produire un baril de pétrole.⁴⁷ Un réacteur nucléaire en circuit ouvert doit pomper (puis relâcher après chauffage) entre 55 et 200 m³ par seconde.⁴⁸

Cette soif incessante du système industriel a des conséquences dangereuses

lorsqu'elle entre en concurrence avec les besoins humains vitaux (hydratation, alimentation et hygiène). Par exemple, l'installation d'une usine de transformation de phosphate à Gabès, en Tunisie, a entraîné le déclin progressif des oasis locales, où les agriculteurs-ices luttent désormais pour survivre en raison du manque d'eau.⁴⁹ Dans de nombreuses régions, les habitant-es et les groupes environnementaux ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'épuisement des réserves d'eau souterraines locales en raison de l'accapement de l'eau par l'industrie. Dans les provinces argentines de Patagonie, le gaz de schiste s'est heurté à l'opposition des communautés directement concernées de la province de Neuquén, des habitant-es mapuches et des agriculteurs-ices en aval de la zone fruitière de la province de Rio Negro.⁵⁰

Le problème des pénuries d'eau est redoublé de celui de la pollution de l'eau. Les activités industrielles provoquent des rejets toxiques de métaux, d'hydrocarbures, d'acides et d'autres produits chimiques. Au Brésil, par exemple, les activités minières illégales ainsi que la pollution au mercure et la déforestation qui en découlent menacent l'accès à l'eau potable du peuple autochtone Munduruku du bassin de la rivière Tapajós.⁵¹ Là encore, l'accapement de l'eau par la pollution industrielle est plus dramatique dans les pays en développement, où les multinationales du Nord peuvent s'implanter à moindre coût et avec moins de réglementations. Par exemple, la nappe qui alimente en eau potable la population d'Arlit, au Niger, a été contaminée par les activités minières d'Orano (ex-Areva) pendant plus de 40 ans, en toute impunité. Non seulement l'exploitation de l'uranium, en pompant l'eau gratuite de la nappe locale, a fait baisser le niveau des puits de plusieurs mètres, voire dizaines de mètres, mais elle menace également à long terme la potabilité de l'eau qui alimente plus de 100 000 personnes.⁵² Alors que 20 %⁵³ de l'uranium importé en France pour le fonctionnement des centrales nucléaires provient du Niger, la population locale, elle, ne bénéficie que de la désertification et des radiations qui persisteront pendant des centaines de milliers d'années après la fermeture des mines.



L'accapement de l'eau par la pollution industrielle est plus dramatique dans les pays en développement, où les multinationales du Nord peuvent s'implanter à moindre coût et avec moins de réglementations.

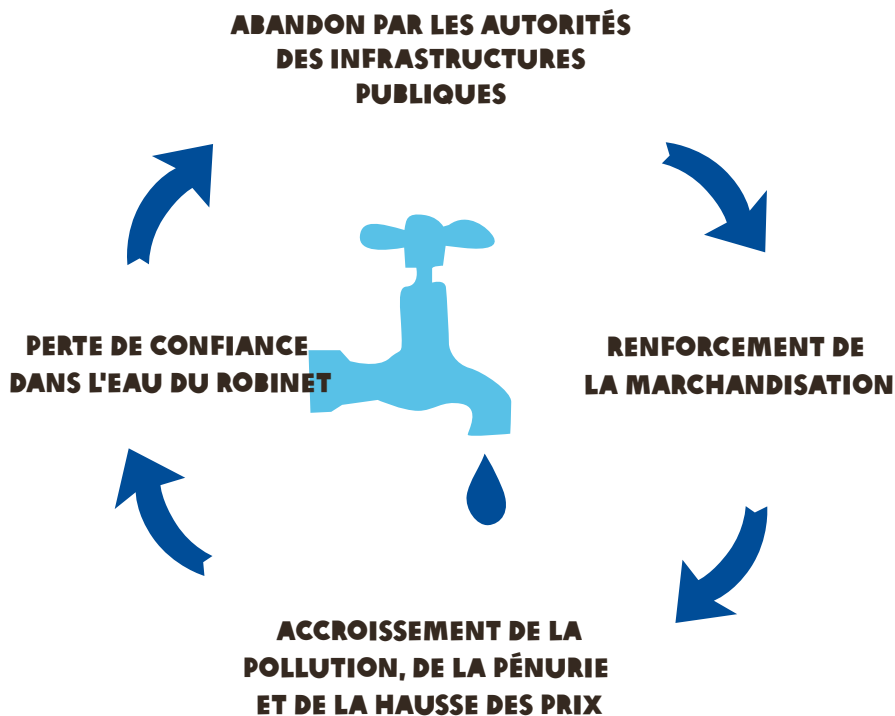
Au Bangladesh, l'un des plus grands exportateurs de textile au monde, les niveaux de pollution des eaux souterraines et des eaux de surface sont extrêmement élevés. Trois des rivières de la capitale Dhaka sont désormais reconnues par les autorités bangladaises comme « biologiquement mortes », et les habitants sont confrontés à des taux élevés de maladies cutanées et respiratoires.⁵⁴

LES MULTINATIONALES DE L'EAU EN BOUTEILLE

En cinquante ans, l'eau en bouteille est devenue un secteur économique majeur, l'un des plus dynamiques au monde, avec un bond de 73 % entre 2010 et 2020.⁵⁵ C'est également devenu un paradigme de l'accaparement de l'eau par des entreprises privées, qui considèrent que l'eau est une denrée alimentaire comme une autre et qu'elle doit avoir une valeur marchande.

On estime que les entreprises d'embouteillage utilisent en moyenne deux à trois litres d'eau pour produire un litre de leur produit final.⁵⁶ Or, la quantité d'eau souterraine prélevée dans certaines régions dépasse souvent les taux de recharge naturelle des nappes et a des impacts locaux importants, en particulier lorsque les entreprises opèrent dans des endroits où les communautés souffrent déjà de pénuries d'eau potable.

Au cœur de ces phénomènes, on trouve les processus de privatisation (transfert du contrôle et de la propriété des ressources à un acteur à but lucratif) et de marchandisation (incorporation d'une ressource autrefois publique, commune ou non marchande dans le marché⁵⁷). Ces processus entravent l'accès à l'eau, notamment en augmentant son prix. **Le secteur privé vend l'eau en bouteille 150 à 1 000 fois plus cher que l'eau du robinet.**⁵⁸ Les entreprises misent sur une perte de confiance dans l'eau du robinet, aggravée par la pollution industrielle et les pénuries d'eau qu'elles accentuent elles-mêmes, pour ouvrir de nouveaux marchés.



Un rapport des Nations Unies de 2023 a révélé que plusieurs campagnes de marketing de l'industrie de l'eau en bouteille visaient à discréditer l'eau du robinet tout en promouvant le concept de pureté de l'eau en bouteille.⁵⁹ Cela privatise ce qui était jusqu'alors un bien public et conduit les autorités à abandonner progressivement les infrastructures publiques. C'est pourquoi, selon le rapport des Nations Unies, «on peut affirmer que le secteur de l'eau embouteillée n'est pas stratégiquement aligné avec l'objectif de fournir un accès universel à l'eau potable.». De plus, ce marché en explosion joue sur le flou des frontières administratives et la fraude. Le rapport des Nations Unies dénonce le manque de transparence et de réglementation, notamment dans les pays du Sud.

Si l'environnement et les populations les plus pauvres paient le prix fort de la privatisation de l'eau, quelques-uns en sont les grands gagnants. Le milliardaire le plus riche de Chine, Zhong Shanshan, a bâti son empire Nongfu Spring en extrayant l'eau de certaines des rivières et montagnes les plus importantes du pays sur le plan écologique.⁶⁰ L'entreprise occupe la première place dans le secteur de l'eau en bouteille en Chine, avec une part de marché nationale d'environ 20 % et une croissance phénoménale.⁶¹

Chaque minute, plus de 1 000 000 de bouteilles en plastique à usage unique sont vendues dans le monde.⁶² En 2021, le marché de l'eau en bouteille était estimé à près de 270 milliards de dollars. Les ventes devraient doubler d'ici 2030.⁶³ En comparaison, le financement annuel nécessaire de 2015 à 2030 pour parvenir à un approvisionnement universel en eau potable (ODD 6.1) était initialement estimé à 114 milliards de dollars.⁶⁴ En d'autres termes, assurer l'accès universel à l'eau potable ne coûterait qu'environ la moitié de ce que le monde paie chaque année pour l'eau en bouteille.



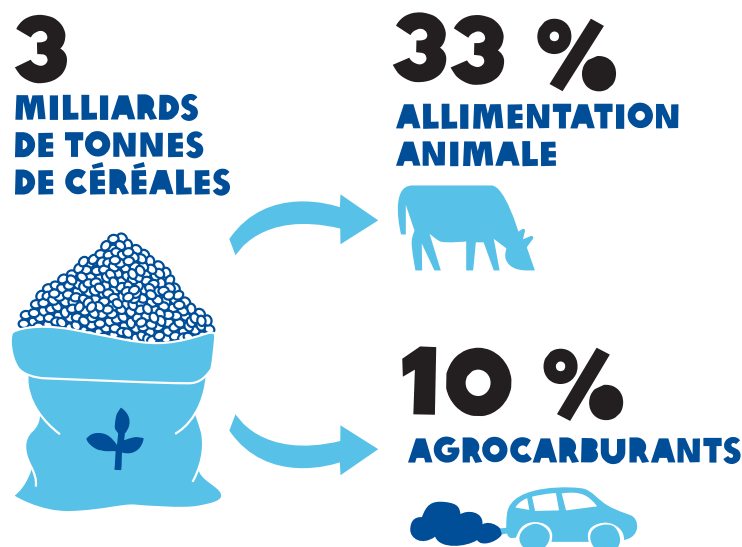
LE RÔLE DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DANS L'ACCAPAREMENT DIRECT ET INDIRECT DE L'EAU

L'agriculture représente environ 70 % de la consommation mondiale d'eau. C'est également l'un des principaux secteurs responsables du détournement et de la pollution de l'eau. Les surfaces irriguées ont augmenté de 60 % depuis 1960 et bon nombre des principales zones agricoles du monde manquent d'eau, sous la pression de l'épuisement des aquifères et des sécheresses exacerbées par le changement climatique et la déforestation.⁶⁵ 57 % de l'empreinte mondiale en eau bleue⁶⁶ n'est pas durable. Cette empreinte insoutenable est principalement liée à six cultures (le blé, le riz, le coton, la canne à sucre, le fourrage et le maïs), situées dans seulement cinq pays.^{67,68}

60 %
D'AUGMENTATION

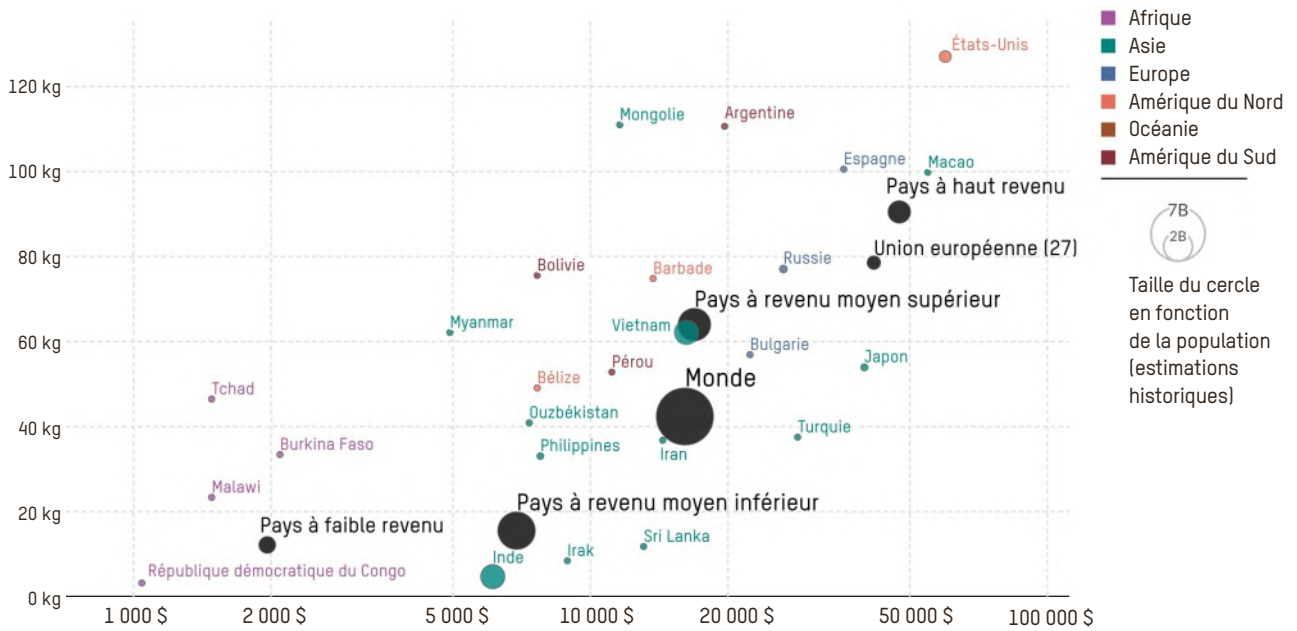
Les surfaces irriguées ont augmenté de 60 % depuis 1960 dans le monde.

Malgré les pénuries, l'eau est souvent utilisée pour satisfaire des intérêts économiques, notamment à travers l'industrie des agrocarburants et l'élevage. Parmi les trois milliards de tonnes de céréales produites en 2019 dans le monde,⁶⁹ 33 % ont été consacrés à l'alimentation animale et environ 10 % ont été utilisés pour produire des agrocarburants.⁷⁰ Le secteur des agrocarburants et l'élevage industriel jouent tous deux un rôle particulièrement important dans l'accaparement de l'eau.⁷¹ À l'échelle mondiale, l'élevage industriel est la principale cause de la déforestation.⁷² L'expansion des pâturages est responsable de 41 % de la déforestation tropicale, soit 2,1 millions d'hectares, soit la moitié de la superficie des Pays-Bas.⁷³ Cela perturbe inévitablement le cycle de l'eau. De plus, les aliments utilisés pour nourrir le bétail utilisent beaucoup d'eau. Environ la moitié de la production de maïs est destinée à l'élevage industriel dans le monde.⁷⁴ Les deux tiers des cultures céréalières de l'Union européenne sont destinées à l'alimentation animale.⁷⁵ En tout, on estime qu'il faut environ 15 000 litres d'eau pour produire 1 kilo de viande de bœuf.⁷⁶



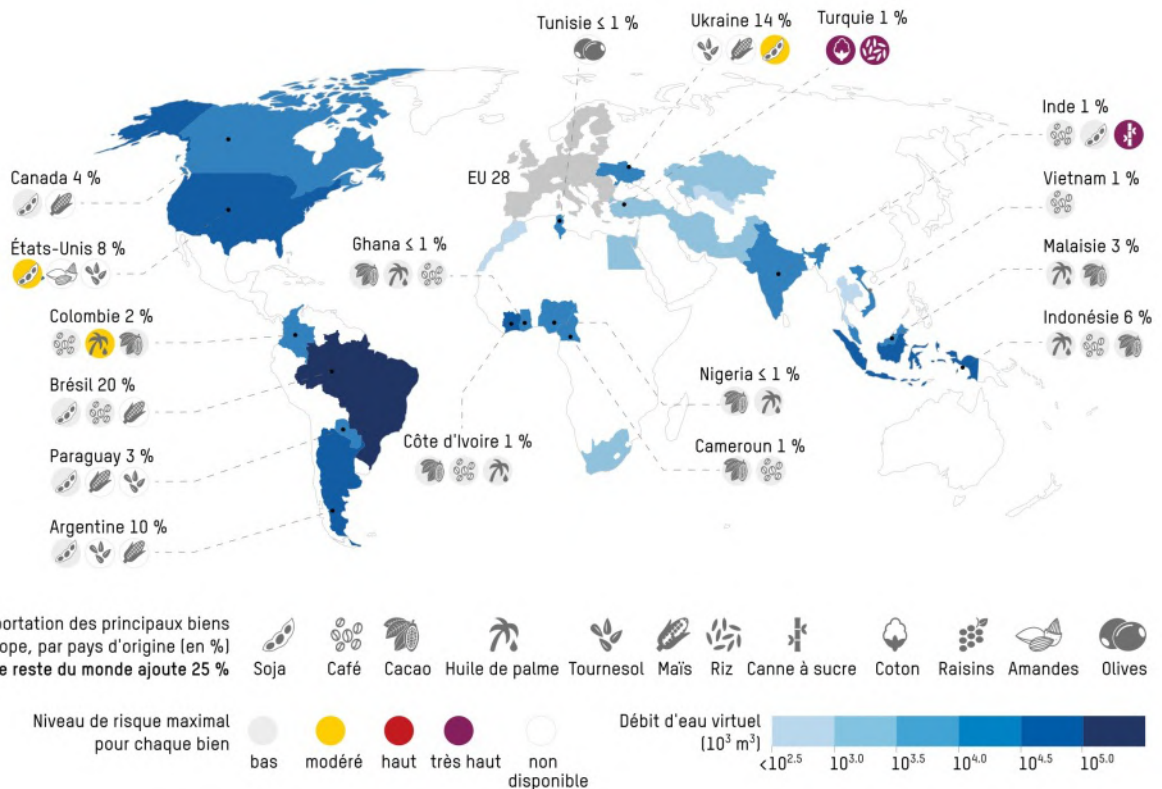
Parmi les trois milliards de tonnes de céréales produites en 2019 dans le monde, 33 % ont été consacrés à l'alimentation animale et environ 10 % ont été utilisés pour produire des agrocarburants.

LA SOIF DU PROFIT



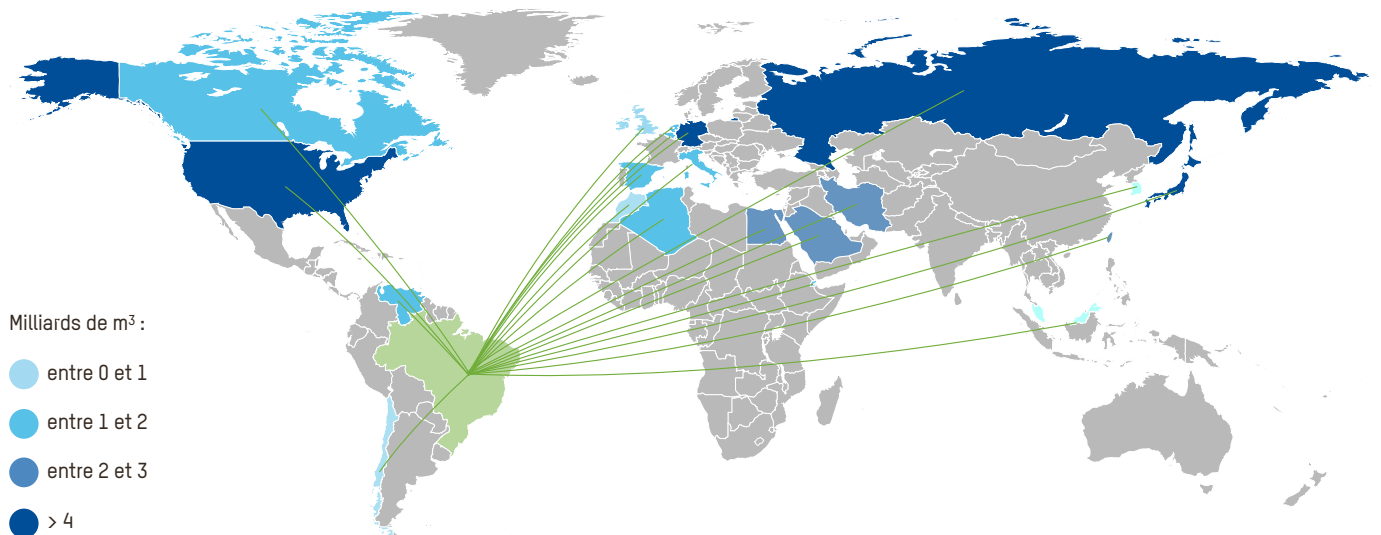
Consommation de viande par PIB/habitant, 2020

Les produits agricoles gourmands en eau accroissent indirectement notre consommation d'eau, y compris quand l'eau prélevée sert à produire un bien qui sera consommé sur un autre territoire via les importations. La demande du marché stimule l'offre et est donc responsable de pratiques d'accaparement de l'eau au niveau international. Les concepts d'eau virtuelle et d'empreinte eau nous aident à mesurer cette responsabilité.⁷⁷



Flux d'eau virtuelle (bleu et vert) incorporé dans les importations de produits agricoles vers Union européenne en 2018 et vulnérabilité au changement climatique des principales céréales dans les pays d'origine

Au Brésil, l'industrie du soja représente 50 % de la demande mondiale.⁷⁸ Dans le Cerrado et en Amazonie, la culture du soja a provoqué une déforestation massive, entraînant une augmentation des sécheresses.⁷⁹ Elle a également dévié d'énormes réserves d'eau, menaçant les principaux écosystèmes de ces deux zones écologiques sensibles ainsi que les droits des peuples autochtones et des communautés locales qui y vivent.⁸⁰ La consommation de produits agricoles en Europe a donc un impact sur l'accaparement de l'eau au Brésil. **Pour chaque litre de diesel⁸¹ acheté en France, 225 litres d'eau ont été privatisés en Amérique latine.⁸²**



Exportation brute d'eau virtuelle du Brésil liée aux produits agricoles sur la période 1997-2012

Source : Vicente De Paulo R. Da Silva. (2016), *Water Footprint and Virtual Water Trade of Brazil*,
<https://www.mdpi.com/2073-4441/8/11/517#>

Au cours des années 2000, la région désertique d'Ica au Pérou a connu une croissance exponentielle de l'agro-industrie et des exportations non traditionnelles (asperges, raisins, paprika), créant une grave pénurie d'eau souterraine et conduisant à une situation dramatique pour les populations urbaines et les petits agriculteurs.⁸³

LE MANQUE DE RÉGLEMENTATION ET DE COLLABORATION DES POUVOIRS PUBLICS

L'accès à l'eau est un droit humain fondamental à l'échelle mondiale.⁸⁴ La reconnaissance de ce droit crée des obligations pour les gouvernements, les acteurs non étatiques et les organisations internationales, de respecter, protéger et promouvoir l'accès à l'eau pour toutes et tous. Cependant, ces dispositions ne répondent pas au problème de l'accapement de l'eau et n'offrent pas une protection adéquate dans la pratique. En outre, les réglementations ne sont souvent pas appliquées ou sont tout simplement ignorées en raison de l'absence de mécanismes d'application robustes, ce qui entraîne des menaces directes pour la réalisation des droits de l'homme.

1. Absence, manque ou échec des réglementations opposables⁸⁵ pour protéger l'eau

Le droit à l'eau est reconnu dans les droits de l'homme, aux niveaux mondial mais aussi régional et national⁸⁶ (par exemple au Kenya⁸⁷, en Afrique du Sud⁸⁸ et en Slovénie⁸⁹). Cependant, ce droit garantit l'accès à l'eau pour un usage personnel et domestique mais laisse l'agriculture en dehors de son champ d'application.⁹⁰ Plus largement, il est reproché à cette formulation du droit de réduire l'eau à un bien individuel au lieu de la considérer comme un bien commun, d'ignorer les droits collectifs et les modes d'accès à l'eau, et de ne pas tenir compte de l'importance critique de l'eau pour les autres espèces et l'environnement, dans une conception très anthropocentrique.⁹¹

L'OCDE a élaboré des lignes directrices détaillées sur l'eau, fournissant des orientations politiques sur une série de sujets liés à la gestion des ressources en eau et à la fourniture de services liés à l'eau.⁹²

Au niveau des Nations Unies, des négociations ont été engagées pour élaborer un traité international obligeant les entreprises multinationales à se conformer à un devoir de vigilance en matière de droits de l'homme et d'environnement. Cette négociation est toujours en cours.⁹³

Aucun instrument international contraignant n'empêche l'accapement de l'eau par le secteur privé.

Les règles régionales et opposables dans l'Union européenne comprennent une série de réglementations protégeant l'accès à l'eau, la gestion de l'eau et sa qualité.⁹⁴ Il existe également des conventions régionales protégeant les grands fleuves européens. Cependant, aucun de ces instruments n'empêche les pratiques d'accapement de l'eau.

De même, au Brésil, l'article 225 de la Constitution énonce que « *toute personne a droit à un environnement écologiquement équilibré, en tant que bien commun au peuple. [...]* ». Cependant, les données et les cas que nous avons éclairés à travers ce rapport montrent avec évidence que le système juridique du Brésil ne parvient pas à protéger la ressource en eau contre l'accapement et la pollution.

En Afrique, il existe de multiples déclarations politiques⁹⁵ et instruments^{96,97} au niveau continental⁹⁸ et national pour mettre en œuvre une politique de gestion durable de

l'eau. Ces outils sont rarement opposables.⁹⁹ Malgré ces multiples politiques, les autorités publiques ne parviennent souvent pas à faire appliquer les normes, que ce soit faute de capacité ou de volonté politique. Le Oakland Institute révèle que « *partout sur le continent, les gouvernements, avec le soutien et l'aide des institutions internationales comme la Banque mondiale et les Agences d'aide publique occidentales, promeuvent des programmes agricoles à grande échelle.* »¹⁰⁰ Il n'existe aucune institution spécifique des Nations Unies qui travaille sur l'eau.¹⁰¹

2023 a vu le premier sommet sur l'eau depuis 1977. Le résultat de cette conférence, le Programme d'action sur l'eau,¹⁰² n'avait pas dans ses objectifs de mettre en œuvre une prévention de l'accaparement de l'eau. Le secteur privé s'est engagé à accélérer l'accès à l'eau, sans remettre en cause certaines pratiques qui portent atteinte aux capacités des populations à atteindre leur droit d'accès à l'eau. Ainsi, moins d'un tiers des entreprises agroalimentaires les plus influentes au monde réduisent leur consommation d'eau et leurs niveaux de pollution.¹⁰³

À l'échelle mondiale, aucune réglementation n'empêche l'exportation ou l'importation régionale de produits très consommateurs d'eau.

2. Les pratiques industrielles sont sous-réglées

En outre, les pouvoirs publics ne parviennent souvent pas à garantir, même imparfaitement, le droit à la sécurité hydrique. C'est le résultat des faiblesses du système juridique, du manque de régulation, de l'absence de contrôle, voire du soutien des pouvoirs publics avec le prétexte de la croissance économique.

En France, où est extraite l'eau de Volvic, les pouvoirs publics ont décrété deux mois de limitation des prélèvements souterrains en mai 2023, en raison d'une sécheresse importante. Néanmoins, Danone a eu l'autorisation de continuer à pomper dans la nappe phréatique.¹⁰⁴ Il a même été révélé que Danone pompait davantage d'eau durant l'été. Or Danone exporte 70 % de sa production de bouteilles.¹⁰⁵ **L'entreprise a réalisé d'énormes bénéfices en 2023 : 881 millions € de bénéfices et 1 238 millions € de dividendes. En 2022, elle a déclaré prélevé 66 883 000 m³ d'eau.**¹⁰⁶

DANONE :

881 MILLIONS €

DE BÉNÉFICES EN 2023

Danone a réalisé 881 millions € en 2023 et versé 1 238 millions € de dividendes.

En 2022, elle a déclaré prélever 66 883 000 m³ d'eau.

Au Mexique, l'article 4 de la Constitution mexicaine énonce que l'eau et l'assainissement sont des droits humains inaliénables. Cependant, la libéralisation du marché de l'eau depuis 1992 a accéléré le déclin de la disponibilité en eau par habitant. Selon le mouvement Agua para todos, cette législation a conduit en trente ans à la monopolisation et à la surexploitation de l'eau par de « grands utilisateurs » : 70 % du volume d'eau attribué en concession au Mexique est aujourd'hui contrôlé par 2 % des titulaires de concessions.¹⁰⁷

Enfin, dans certains cas, les autorités publiques sont complices de l'accaparement de l'eau, directement ou sous l'influence d'une élite extractive. C'est ce que l'on peut appeler la « mainmise politique » sur l'eau.¹⁰⁸ Dans les Deux-Sèvres, en France, 40 millions d'euros d'argent public ont été dépensés pour construire 16 réservoirs de


stockage auxquels seront raccordés seulement 5 % des agriculteurs pour la production de céréales et de maïs.¹⁰⁹

Le Nil illustre les limites d'une irrigation excessive au détriment des ressources en eau.¹¹⁰ Pour faire face au stress hydrique croissant, les pays s'efforcent d'améliorer l'efficacité de leurs systèmes d'irrigation. Cependant, l'irrigation reste inabordable pour de nombreux petits agriculteurs et profite largement aux agro-industries, dont les cultures sont destinées à l'exportation plutôt qu'à la consommation alimentaire locale.


À l'échelle mondiale, on estime qu'en 2021, 520 milliards de dollars de subventions publiques accordées ont été considérées comme nuisibles à l'environnement dans le secteur agricole, notamment les systèmes d'irrigation qui provoquent l'épuisement des aquifères.¹¹¹

Enfin, les accords commerciaux mondiaux et régionaux stimulent l'exportation et l'importation de biens consommateurs d'eau et participent à la multiplication des pratiques d'accaparement de l'eau. L'accord du Mercosur met les agriculteurs en concurrence et encourage les industries extractives.¹¹²

Les États peuvent soutenir formellement et financièrement des projets d'accaparement de l'eau, ou bien de manière informelle, par le biais de pratiques de corruption qui affectent plusieurs secteurs de l'eau. L'ONU identifie de nombreuses formes de corruption dans le secteur de l'eau qui ont un impact direct sur les populations concernées.¹¹³



Dans le monde, 520 milliards de dollars de subventions publiques accordées ont été considérées comme nuisibles à l'environnement dans le secteur agricole, notamment les systèmes d'irrigation qui provoquent l'épuisement des aquifères.



D'OXFAM

LES RECOMMANDATIONS

A. CRÉER UN CADRE DE RÉFLEXION VERS UNE RÉGULATION SUR LES PRODUITS IMPORTÉS À FORTE INTENSITÉ EN EAU

Il faut entamer une réflexion sur la création d'un nouvel outil de régulation au niveau de l'UE qui réduirait progressivement son empreinte eau. Cela nécessitera de définir quelle politique devrait être mise en œuvre, sur quelles marchandises et dans quel délai. Les critères pour chaque menace identifiée ainsi que le type de produits concernés doivent être discutés démocratiquement et Oxfam est disposée à contribuer à ce travail.

B. ASSUMER LA RESPONSABILITÉ HISTORIQUE DES ÉTATS : ASSURER UN FINANCEMENT AMBITIEUX POUR L'ADAPTATION ET L'ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1. Investir dans la sécurité hydrique et la gestion durable de l'eau.
2. Compenser les personnes les plus touchées par la crise climatique : investir durablement dans les systèmes et services d'eau et d'assainissement.
3. Assurer la représentation des citoyens et leur implication dans les instances de suivi des services WASH.

C. OPÉRER LA TRANSITION DE L'AGRO-INDUSTRIE VERS L'AGROÉCOLOGIE

L'agroécologie améliore l'infiltration de l'eau dans le sol, économisant et conservant l'eau. Les États doivent :

- Soutenir financièrement l'agroécologie par le biais de leur représentation auprès d'organisations internationales ou de subventions nationales.
- Arrêter de financer l'agro-industrie.
- Intégrer des objectifs spécifiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités entre les sexes, à soutenir l'agriculture familiale et à améliorer la situation des zones rurales.

Pour y parvenir, les marchés mondiaux du Nord doivent entreprendre une réorientation majeure de leur soutien financier agricole vers l'agroécologie.¹¹⁴ La coexistence contre-productive entre subventions aux agro-industries et politiques agroécologiques n'est plus acceptable.

CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Ce rapport regroupe des recherches et des articles de presse provenant de diverses sources. Nous présentons quelques exemples - et non une cartographie exhaustive - de situations d'accaparement de l'eau actuelles ou passées mais ayant encore un impact sur l'environnement ou les populations. Nous mettons l'accent sur les mécanismes d'accaparement de l'eau par les entreprises dans toutes les régions étudiées tout en montrant le lien entre les impacts climatiques sur l'eau et ces entreprises.

Chaque entreprise mentionnée a été contactée pour lui permettre de commenter les résultats de notre étude. Les réponses sont publiées séparément sur notre site internet.

Pour élaborer le rapport, nous avons utilisé une définition large de l'accaparement de l'eau. Comme il n'existe pas de définition officielle de ce terme, nous faisons référence à des situations d'injustice dans lesquelles un petit nombre d'acteurs puissants prennent le contrôle, réaffectent ou utilisent les ressources en eau à leur profit aux dépens des autres utilisateurs ou des écosystèmes.

Nous sommes conscients que nous avons pu utiliser indifféremment les termes « tension hydrique », « insécurité hydrique » et « stress hydrique » bien qu'ils aient des définitions différentes. Nous assumons l'emploi interchangeable de ces termes à des fins de vulgarisation.

L'effet de la demande d'énergie renouvelable sur l'eau ainsi que la financiarisation de l'eau ont été volontairement exclus de cette étude compte tenu de la complexité des sujets. Nous sommes conscients que l'hydroélectricité a un impact important sur le cycle de l'eau et sur la disponibilité de la ressource à la fois pour les humains et pour la biodiversité. Cependant, ces questions nécessitent une recherche spécifique sur les choix politiques et les équilibres avec d'autres impacts connexes sur les ressources naturelles et la biodiversité. Cette analyse n'aurait pas été bien traitée dans ce rapport qui se concentre sur l'impact social et environnemental des pratiques de certaines entreprises en comparaison des bénéfices qu'elles réalisent. La question de la financiarisation de l'eau nécessiterait également une étude plus complète et aurait détourné le rapport des pratiques d'accaparement direct et physique de l'eau. Nous n'avons pas non plus couvert les services d'eau et d'assainissement car il ne s'agit pas d'une pratique directe d'accaparement de l'eau. Sur ce domaine, on peut se référer au rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement des Nations Unies.¹¹⁵

Enfin, cet article ne vise pas à fournir une critique holistique de l'implication du secteur privé dans la gestion de l'eau en tant que service public. Il examine l'accaparement de l'eau par les entreprises du secteur de l'eau et souligne des abus commis par des entreprises des secteurs les plus consommateurs d'eau, qui bloquent le droit des populations à accéder à l'eau potable et nuisent à l'environnement.



DÉFINITIONS

LA DISPONIBILITÉ EN EAU peut être définie comme la quantité d'eau disponible sur un territoire donné à un instant donné.

LA PÉNURIE D'EAU peut être décrite au sens large comme une inadéquation entre la demande en eau douce et sa disponibilité, quantifiée en termes physiques.

LA SÉCURITÉ HYDRIQUE est un concept plus large, dont les définitions vont au-delà de la pénurie physique d'eau. L'ONU la définit comme « *la capacité d'une population à garantir un accès durable à des quantités adéquates d'eau de qualité acceptable pour soutenir les moyens de subsistance, le bien-être humain et le développement socio-économique, pour assurer la protection contre la pollution d'origine hydrique et les catastrophes liées à l'eau, et pour préserver les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique* ». ¹¹⁶

EAU VIRTUELLE : l'eau incorporée dans un produit, c'est-à-dire l'eau consommée au cours de son processus de production.

EMPREINTE EAU : indicateur environnemental qui mesure la quantité d'eau douce utilisée pour produire chacun des biens et services demandés par la société.



ACCAPAREMENT DE L'EAU ET MAINMISE POLITIQUE

La notion d'accaparement de l'eau est intrinsèquement liée à celle de mainmise politique. La mainmise politique fait référence à l'exercice d'une influence indue sur diverses administrations ou organes de l'État par des élites extractives, qui, grâce à des leviers stratégiques, détournent des ressources au profit de leurs intérêts et de leurs objectifs. Ces mécanismes peuvent conduire au détournement des politiques publiques pour des intérêts privés et avoir un impact potentiel sur la démocratie. ¹¹⁷

Par exemple, au Pérou, la société Maple Ethanol a demandé 186 millions de mètres cubes d'eau à la Chira Water Authority pour irriguer 11 000 ha de plantations de canne à sucre afin de produire des agrocarburants. La vallée de Chira a une faible moyenne de précipitations annuelles (25 mm). Cette demande a d'abord été refusée par les autorités régionales et nationales, notamment l'autorité autonome du bassin hydrographique de Chira Piura et les paysan-nés associé-es aux services locaux des eaux. Cependant, l'entreprise s'est alliée au gouvernement régional de Piura et au gouvernement national péruvien pour faire pression sur les autorités afin qu'elles accèdent à cette demande. Malgré le consensus, le gouvernement a publié un décret acceptant la demande de l'entreprise. ¹¹⁸



LE RÔLE PRÉDOMINANT DES AGROCARBURANTS DANS L'ACCAPAREMENT DE L'EAU

Les agrocarburants sont présentés comme une solution pour atténuer le changement climatique. Cependant, leur production nécessite d'énormes quantités de terres et d'eau. L'Europe ne dispose pas de suffisamment de terres disponibles pour répondre à sa propre demande en biocarburants : pour en produire en quantité suffisante, l'Europe aurait besoin d'une superficie équivalente à celle de l'Irlande.¹¹⁹ Un litre de biodiesel à base de colza (la quasi-totalité du biodiesel produit en Europe) nécessite 14 000 litres d'eau.¹²⁰ Si l'on multiplie ce volume par le nombre de litres de biodiesel produits en Europe (15 milliards de litres¹²¹), ce sont 214,616 milliards de litres utilisés chaque année pour produire du biodiesel en Europe. En d'autres termes, il faudrait l'équivalent de deux fois la taille de la Mer Morte ou 86 millions de piscines olympiques¹²² pour produire le biodiesel produit en Europe (soit 214 km³ d'eau). Ces ressources rares sont extraites du Sud pour étancher la soif de carburant de l'Europe.



MOINS D'UN TIERS DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES LES PLUS INFLUENTES AU MONDE RÉDUISENT LEUR CONSOMMATION D'EAU ET LEURS NIVEAUX DE POLLUTION

D'après une nouvelle analyse d'Oxfam sur les données de la World Benchmarking Alliance¹²³ provenant de 350 entreprises parmi les plus influentes du secteur agro-alimentaire, représentant la moitié des revenus alimentaires et agricoles mondiaux, les entreprises font très peu pour économiser l'eau.

- 28% de ces entreprises déclarent réduire leur consommation d'eau dans leurs opérations.
- 11 % travaillent avec leurs fournisseurs pour réduire les prélèvements d'eau.
- 0,6 % ont fixé des objectifs pour réduire la consommation dans les zones de stress hydrique et rendre compte des progrès réalisés.


Tandis que la production industrielle provoque une pollution généralisée qui nuit aux communautés locales :

- 23% de ces 350 entreprises réduisent la pollution de l'eau dans leurs opérations.
- 2 % ont pour objectif de réduire la pollution et rendent compte des progrès réalisés.



LE SUCCÈS DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DÉSERTIQUE D'ICA, AU PÉROU

Au cours des années 2000, la région désertique d'Ica au Pérou a connu une croissance exponentielle de l'agro-industrie et des exportations non traditionnelles (asperges, raisins, paprika), illustrant la surexploitation des aquifères face aux demandes des consommateurs du Nord. Mais ce « miracle » a conduit l'élite de l'agro-industrie, à travers une série de stratégies visant à consolider et à étendre son pouvoir sur les acteurs étatiques et non étatiques, et à juguler les oppositions, à surexploiter les ressources en eaux souterraines au profit de leur croissance économique.¹²⁴ Selon G. H. Damonte, ces stratégies reposent sur trois dimensions du pouvoir interdépendantes : la capacité économique, la connaissance technique et la capacité coercitive. En se positionnant avec succès comme l'acteur politique et économique dominant de la région, cette élite a réussi à sécuriser son accès aux eaux souterraines, pourtant au bord de l'épuisement. Les 0,1 % des utilisateurs les plus riches contrôlent désormais un tiers de l'eau totale, tandis que les petits agriculteurs, qui représentent 71 % des utilisateurs de la vallée, n'ont accès qu'à 9 %.¹²⁵ Les niveaux des aquifères ont baissé de façon alarmante, en moyenne d'environ 0,8 mètre par an, et risquent de se saliniser en raison de la surexploitation.¹²⁶ Les petits et moyens agriculteurs préexistants subissent de plein fouet la course aux ressources. La plupart d'entre eux sont endettés et contraints de vendre leurs terres et leurs puits aux grandes entreprises agroalimentaires parce qu'ils ne peuvent pas faire face à la hausse des coûts.¹²⁷ La pénurie d'eau représente également un problème majeur pour la population urbaine de la région. Deux puits desservant 18 500 personnes à Ica sont déjà à sec et, au rythme actuel d'exploitation, un tiers des ressources de la ville, desservant 185 000 personnes, risquent de tarir dans les 25 à 30 prochaines années.¹²⁸ En outre, les engrais et les déchets agricoles ont déjà provoqué une pollution inquiétante des eaux souterraines par les nitrates. Les hautes exigences des consommateurs du Nord signifient également que l'eau utilisée pour irriguer le sol d'Ica peut être soumise à des normes de traitement plus élevées et être de meilleure qualité que l'eau utilisée pour alimenter la population humaine d'Ica.¹²⁹



- 1 United Nations. (2010). The human right to water and sanitation. A/RES/64/292. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n09/479/35/pdf/n0947935.pdf?token=HgHuNDftMl768Jpke7&fe=true>
- 2 World Health Organization, UNICEF. (2019). 1 in 3 people globally do not have access to safe drinking water. <https://www.who.int/news/item/18-06-2019-1-in-3-people-globally-do-not-have-access-to-safe-drinking-water-unicef-who>
- 3 World Meteorological Organization. (2023). WMO's eight ambitions addressing water. <https://wmo.int/content/wmos-eight-ambitions-addressing-water>
- 4 United Nations. (2023). Water cycles threatened by climate change and human activities. <https://news.un.org/fr/story/2023/10/1139567>
- 5 FAO. (2017). Water for Sustainable Food and Agriculture. <https://www.fao.org/3/i7959e/i7959e.pdf>
- 6 The World Bank. World Development Indicators. Last Updated:12/19/2023 <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?dsid=2&series=ER.H20.FWIN.ZS>
- 7 Les principaux segments de l'industrie de l'eau comprennent les services publics de l'eau, les technologies de traitement de l'eau, les infrastructures de l'eau, la rationalisation de l'utilisation de l'eau et la gestion de l'eau.
- 8 Nasdaq Index Research Team. (2021). State of the Water Industry 2021. <https://www.nasdaq.com/articles/state-of-the-water-industry-2021-2021-10-04>
- 9 IPCC. (2023). Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. P. 588. https://report.ipcc.ch/ar6/wg2/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf
- 10 Caretta, Mukherji, Arfanuzzaman, Betts, Gelfan, Hirabayashi, Lissner, Liu, Lopez Gunn, Morgan, Mwanga, and Supratid. (2022). Water. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/chapter/chapter-4/>
- 11 Qin & al. (2019). Flexibility and intensity of global water use. Nature Sustainability 2(6):515-523 DOI:10.1038/s41893-019-0294-2
- 12 IPCC. (2023). Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. P. 584. https://report.ipcc.ch/ar6/wg2/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf
- 13 Ibid.
- 14 Oxfam. (2023). Water Dilemma, The cascading impacts of water insecurity in a heating world. <https://reliefweb.int/report/world/water-dilemmas-cascading-impacts-water-insecurity-heating-world-enar>
- 15 Ibid.
- 16 Voir la définition à l'Annexe II.
- 17 Acronyme pour "Water, Sanitation and Hygiene"
- 18 FAO. (2023). The status of women in agrifood systems – Overview. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc5060en> <https://www.fao.org/gender/the-status-of-women-in-agrifood-systems/en>
- 19 IPCC. (2023). Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. https://report.ipcc.ch/ar6/wg2/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf
- 20 UN Water. (2023). Water and Gender. <https://www.unwater.org/water-facts/water-and-gender>
- 21 UNICEF, WHO. (2023). Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000-2022: Special focus on gender. <https://data.unicef.org/resources/jmp-report-2023/>
- 22 United Nations. (2007). United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People. https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_E_web.pdf
- 23 Brewis & al. (2023). Gender identities, water insecurity, and risk: Re-theorizing the connections for a gender-inclusive toolkit for water insecurity research. Wiley Interdisciplinary Reviews: Water. <https://doi.org/10.1002/wat2.1685>
- 24 WaterLex. (2017). The Human Rights to Water and Sanitation: An annotated selection of international and regional law and mechanisms. Geneva. 212 p. https://www.waterlex.org/wp-content/uploads/2021/04/Waterlex_HRWS-Publication_EN_Final.pdf

- 25 Antonio Guterres. (22 march 2019). Secretary-General's message on World Water Day. Available on : <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2019-03-22/secretary-generals-message-world-water-day-scroll-down-for-french-version>
- 26 Grelley. (2022). L'accès à l'eau potable : une autre source d'inégalité. Informations sociales, 206, p. 21-21. <https://doi.org/10.3917/inso.206.0021>
- 27 World water council. Evolution of water withdrawals and consumption since 1900.
- 28 Our World in Data. (2018). Water Use and Stress. <https://ourworldindata.org/water-use-stress>
- 29 FAO Aquastat. <https://data.apps.fao.org/aquastat/?lang=en&share=f-2cefc865-8046-4e65-9c87-1271ac4b95a9>
- 30 L'extractivisme désigne l'exploitation massive des ressources naturelles (hydrocarbures, minéraux, eau, plantes, etc.) dans le milieu naturel et sans aucun retour vers celui-ci.
- 31 Le productivisme fait référence à un système économique dans lequel la production est donnée comme objectif principal.
- 32 Franco and Kay. (2014). The Global Water Grab : A Primer. <https://www.tni.org/en/publication/the-global-water-grab-a-primer#b>
- 33 Ibid.
- 34 UNDP. (2006). Human Development Report 2006: Beyond scarcity: Power, poverty and the global water crisis. New York. <https://hdr.undp.org/content/human-development-report-2006>
- 35 Veyrieras. (2020). Pour la planète, l'indispensable réduction des inégalités. Carnet de science. n°7. <https://lejournal.cnrs.fr/articles/pour-la-planete-lindispensable-reduction-des-inegalites>
- 36 Franco and Kay. (2014). The Global Water Grab : A Primer. <https://www.tni.org/en/publication/the-global-water-grab-a-primer#b>
- 37 Boelens, Perreault, & Vos (Eds.). (2018). Water Justice. Cambridge University Press.
- 38 Ibid.
- 39 FAO Aquastat. <https://data.apps.fao.org/aquastat/?lang=en&share=f-824df092-0520-48d2-ba62-192b3752c2b8>
- 40 Direction Générale du Trésor. (2023). Le commerce extérieur de l'Éthiopie : une forte reprise du commerce extérieur en 2021-2022, au rythme de la dégradation de la balance commerciale. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ET/le-commerce-exterieur-de-l-ethiopie-en-2019-20>
- 41 Our World in Data. (2020). Industrial water as a share of total water withdrawals, 1980 to 2019 <https://ourworldindata.org/grapher/industrial-water-as-a-share-of-total-water-withdrawals>
- 42 Boelens and al. (2022). Riverhood: political ecologies of socationature commoning and translocal struggles for water justice. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/03066150.2022.2120810?scroll=top&needAccess=true>
- 43 Our World in Data. (2018). Water Use and Stress. <https://ourworldindata.org/water-use-stress>
- 44 Our World in Data. (2020). Industrial water as a share of total water withdrawals, 1980 to 2019 <https://ourworldindata.org/grapher/industrial-water-as-a-share-of-total-water-withdrawals>
- 45 Our World in Data. (2018). Water Use and Stress. <https://ourworldindata.org/water-use-stress>
- 46 L'Italie a une superficie de 302 073 km². Une piscine de 1 m de profondeur couvrant l'Italie aurait donc un volume de 302 km³, ce qui équivaut à peu près à 300 milliards de m³. L'Arizona a une superficie de 295 254 km².
- 47 Observatoire des multinationales. (2016). Droit à l'eau et industries extractives : la responsabilité des multinationales. https://multinationales.org/IMG/pdf/rap_obs.pdf
- 48 Sénat. (2022). Rapport d'information n°142: Éviter la panne sèche - Huit questions sur l'avenir de l'eau. <https://www.senat.fr/rap/r22-142/r22-14223.html>
- 49 Observatoire des multinationales. (2016). Droit à l'eau et industries extractives : la responsabilité des multinationales. https://multinationales.org/IMG/pdf/rap_obs.pdf
- 50 Observatoire des multinationales. (2016). Droit à l'eau et industries extractives : la responsabilité des multinationales. https://multinationales.org/IMG/pdf/rap_obs.pdf
- 51 OHCHR. (2022). Human rights to safe drinking water and sanitation of indigenous peoples: State of affairs and lessons from ancestral cultures. A/HRC/51/24. <https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/ahrc5124-human-rights-safe-drinking-water-and-sanitation-indigenous>

- 52 CRIIRAD. (2023). ORANO au Niger : des millions de tonnes de déchets radioactifs non confinés, une épée de Damoclès pour l'alimentation en eau potable de plus de 100 000 personnes. <https://www.criirad.org/orano-au-niger-des-millions-de-tonnes-de-dechets-radioactifs-non-confinés-une-épée-de-damoclès-pour-l'alimentation-en-eau-potable-de-plus-de-100-000-personnes/>
- 53 Maad. (2023). A quel point la France est-elle dépendante de l'uranium nigérien ? Le Monde. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/08/03/a-quel-point-la-france-est-elle-dependante-de-l-uranium-nigerien_6184374_4355770.html
- 54 Gravel. (2023). Textile et environnement : les dessous de la croissance du Bangladesh. Perspective Monde. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse/3492>
- 55 Statista. (2020). Bottled water worldwide. Statista Dossier on the bottled water market worldwide. <https://www.statista.com/outlook/cmo/non-alcoholic-drinks/bottled-water/worldwide>
- 56 UNU INWEH. (2023). Global Bottled Water Industry: A Review of Impacts and Trends. United Nations, University Institute for Water, Environment and Health, Hamilton, Canada. https://inweh.unu.edu/wp-content/uploads/2023/03/UNU_BottledWater_Report_F.pdf
- 57 Jaffee & Newman. (2013). A more perfect commodity: Bottled water, global accumulation, and local contestation. Rural Sociology 78.
- 58 UNU INWEH. (2023). Global Bottled Water Industry: A Review of Impacts and Trends. United Nations, University Institute for Water, Environment and Health, Hamilton, Canada. https://inweh.unu.edu/wp-content/uploads/2023/03/UNU_BottledWater_Report_F.pdf
- 59 Ibid.
- 60 Bloomberg News. (2023). China's Richest Person Made Billions Bottling Pristine Water. <https://www.bloomberg.com/news/features/2023-10-31/how-china-s-richest-man-made-billions-at-a-cost-to-the-environment>
- 61 Tiankan. (2022). China's richest man Zhong Shanshan sells pure spring water, but can Nongfu Spring stay clean and green?. Think China. <https://www.thinkchina.sg/chinas-richest-man-zhong-shanshan-sells-pure-spring-water-can-nongfu-spring-stay-clean-and-green>
- 62 Plastics Europe. (2020). Plastics - the facts 2020. Accessed 27.10.2022 <https://plasticseurope.org/knowledge-hub/plastics-the-facts-2020/>
- 63 UNU INWEH. (2023). Global Bottled Water Industry: A Review of Impacts and Trends. United Nations, University Institute for Water, Environment and Health, Hamilton, Canada. https://inweh.unu.edu/wp-content/uploads/2023/03/UNU_BottledWater_Report_F.pdf
- 64 UNU INWEH. (2023). Global Bottled Water Industry: A Review of Impacts and Trends. United Nations, University Institute for Water, Environment and Health, Hamilton, Canada. https://inweh.unu.edu/wp-content/uploads/2023/03/UNU_BottledWater_Report_F.pdf
- 65 Grain. (2023). L'accapement de l'eau par l'industrie agroalimentaire assoiffe les communautés locales. https://grain.org/fr/article/7041-l-accapement-de-l-eau-par-l-industrie-agroalimentaire-assoiffe-les-communautes-locales#_ftn2
- 66 Tirée des lacs, des réservoirs d'eau souterraine, des réservoirs
- 67 Inde, Chine, États-Unis, Pakistan et Iran.
- 68 Gerbens-Leenes & Mekonnen. (2020). The water footprint of global food production. <https://doi.org/10.3390/w12102696>
- 69 FAO. (2024). FAO Cereal Supply and Demand Brief. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/csdb/fr>
- 70 Our World in Data. (2021). Cereals allocated to food, animal feed and fuel, World. <https://ourworldindata.org/grapher/cereal-distribution-to-uses>
- 71 Voir plus de détails à l'Annexe IV.
- 72 FAO. (2022). FRA 2020 Remote Sensing Survey. FAO Forestry Paper, n°186. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9970en>
- 73 Our World in Data. (2021). Drivers of Deforestation. <https://ourworldindata.org/drivers-of-deforestation>
- 74 OECD & FAO. (2023). Agricultural outlook 2023-2032 : Cereals. <https://www.oecd.org/publications/oecd-fao-agricultural-outlook-19991142.htm>
- 75 Palluet. (2022). Les importations de céréales dans l'Union européenne. Toutedurope.fr. <https://www.toutedurope.eu/agriculture-et-peche/les-importations-de-cereales-dans-l-union-europeenne/>
- 76 FAO. (2020). The State of Food and Agriculture 2020. Overcoming water challenges in agriculture. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb1447en>
- 77 Voir les définitions à l'Annexe II.

- 78 Meyerfeld. (2023). "Au Brésil, le soja source de puissance mondiale et de déstabilisation régionale." Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2023/09/10/au-bresil-le-soja-source-de-puissance-mondiale-et-de-destabilisation-regionale_6188666_3210.html
- 79 Van Dijkhorst, Kuepper & Piotrowski. (2018). Cerrado Deforestation Disrupts Water Systems and Poses Business Risks for Soy Producers. <https://chainreactionresearch.com/report/cerrado-deforestation-disrupts-water-systems-poses-business-risks-for-soy-producers/>
- 80 Philipps. (2020). "The Cerrado : how Brazil's vital 'water tank' went from forest to soy fields". The Guardian. <https://www.theguardian.com/environment/2020/nov/25/the-cerrado-how-brazils-vital-water-tank-went-from-forest-to-soy-fields>
- 81 avec un taux d'incorporation de 7% de biodiesel, ce qui est la moyenne.
- 82 23% des matières utilisées pour produire du biodiesel en France sont du soja importé d'Amérique Latine, selon le ministère de la Transition écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/biocarburants>
- 83 Voir plus de détails à l'Annexe V.
- 84 UN Water. (2022) Human Rights to Water and Sanitation. <https://www.unwater.org/water-facts/human-rights-water-and-sanitation>
- 85 Bjorge. (2021). Opposability and Non-Opposability in International Law, British Yearbook of International Law. <https://doi.org/10.1093/bybil/brab006>
- 86 Brunner & al.. (2015). The Human Right to Water in Law and Implementation. *Laws*. 4, 413-471. <https://doi.org/10.3390/laws4030413>
- 87 Muchuma Wekesa. (2013). "Right to clean and safe water under the Kenyan Constitution 2010". *ESR Review*. Vol. 14, n°1. <https://journals.co.za/doi/pdf/10.10520/EJC137683>
- 88 UNEP & LEAP. Progressive Realisation of the Right to Water in South Africa. <https://leap.unep.org/en/node/41>
- 89 AFP in Ljubljana. (2016). Slovenia adds water to constitution as fundamental right for all. The Guardian. <https://www.theguardian.com/environment/2016/nov/18/slovenia-adds-water-to-constitution-as-fundamental-right-for-all>
- 90 United Nations. (14 sept. 2023). Meeting summary. Special Rapporteur on the Human Rights to Safe Drinking Water and Sanitation: It is Critical to Initiate Discussions to Explore the Inclusion of the Contamination of Aquatic Ecosystems as a Crime against Humanity. Available at: <https://www.ungeneva.org/en/news-media/meeting-summary/2023/09/la-planete-compte-2-milliards-de-personnes-sans-acces-garanti>
- 91 Ibid.
- 92 OECD. (2016). OECD Council Recommendation on Water. <https://www.oecd.org/environment/resources/Council-Recommendation-on-water.pdf>
- 93 OHCHR. (2023). Ninth session of the open-ended intergovernmental working group on transnational corporations and other business enterprises with respect to human rights. Accessible at : <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/wg-trans-corp/session9>
- 94 European Parliament. (2023). Fact sheet : Water protection and management. <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/74/protection-et-gestion-des-eaux>
- 95 African Union. (2008). Sharm El-Sheikh Commitments for Accelerating the Achievement of Water and Sanitation Goals in Africa. <http://archives.au.int/handle/123456789/266>
- 96 African Union. (2020). Framework of Irrigation Development and Agricultural Water Management in Africa. <https://au.int/sites/default/files/documents/38632-doc-french.pdf>
- 97 African Development Bank Group. (2020). Water Strategy 2021-2025. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/the_afdb_group_draft_water_strategy_2021_2025_-_towards_a_water_secure_africa_for_consultation_fr_1.pdf
- 98 African Commission on Human and peoples' rights.(2019). Guidelines on the Right to Water in Africa. <https://achpr.au.int/fr/node/904>
- 99 Opposability is the capacity of a rule, a legal act, a right, or a legal fact to produce international legal effects vis-à-vis a state, including a state or states unconcerned by the obligations that arise directly from it. Cf. Bjorge. (2021). Opposability and Non-Opposability in International Law, British Yearbook of International Law. <https://doi.org/10.1093/bybil/brab006>
- 100 Mousseau, Schmutzler & Currier. (2022). Drying out African lands: Expansion of Large-Scale Agriculture Threatens Access to Water in Africa. The Oakland institute. P. 4. <https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/drying-out-african-lands.pdf>.
- 101 UN-Water est seulement un " organe de coordination ", composé d'entités des Nations unies (membres) et d'organisations internationales (partenaires) travaillant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
- 102 United Nations. (2023). Conference report: UN 2023 Water Conference. <https://sdgs.un.org/sites/default/files/2023-03/27%20March%202022.pdf>
- 103 Pour en savoir plus, consultez l'Annexe VI.

- 104 L'entreprise s'est engagée à réduire son rythme de forage de 10% mais sans aucun moyen de le contrôler.
- 105 Abdelilah & Schmidt. (2020). A Volvic, Danone puise et épuise l'eau. Mediapart.
<https://www.mediapart.fr/journal/france/250920/volvic-danone-puise-et-epuise-l-eau>
- 106 Un chiffre sous-estimé, car les déclarations de consommation d'eau sont incomplètes. Danone déclare des prélèvements d'eau industriels mais pas sa consommation massive d'eau pour la production de lait (bétail, cultures pour nourrir les animaux, etc.). Cf. Observatoire des Multinationales. (2019). "Matières premières : Comment les géants français épuisent la planète".
<https://multinationales.org/fr/enquetes/cac40-le-veritable-bilan-annuel-2019/matieres-premieres-comment-les-geants-francais-epuisent-la-planete>
- 107 Latargère. (2023). Règles institutionnelles, gestion de la ressource en eau et injustices hydriques au Mexique. *Amérique latine*, 2, p. 197-224. <https://www.cairn.info/revue--2023-1-page-197.htm>
- 108 Voir plus de détails à l'Annexe III.
- 109 Zabalza. (2023). Dans les Deux-Sèvres, une manifestation anti-mégabassines sous haute tension. *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/03/24/dans-les-deux-sevres-une-mobilisation-anti-megabassines-sous-haute-tension_6166763_3244.html
- 110 IPCC. (2023). Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. P. 626. https://report.ipcc.ch/ar6/wg2/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf
- 111 Earth track. (2022). Protecting nature by reforming environmentally harmful subsidies: The role of business.
https://www.earthtrack.net/sites/default/files/documents/EHS_Reform_Background_Report_fin.pdf
- 112 Euractiv. (2021) 450 ONG appellent à un abandon de l'accord UE-Mercosur.
<https://www.euractiv.fr/section/energie-climat/news/450-ong-appellent-a-un-abandon-de-laccord-ue-mercosur/>
- 113 UNDP. (2015). Fighting corruption in the water sector: methods, tools and best practices. Accessible at :
<https://www.undp.org/fr/publications/lutte-contre-la-corruption-dans-le-secteur-de-leau>
- 114 Oxfam France, Action contre la faim, CCFD Terres Solidaires. (2021). Une recette à la française : une pincée d'agroécologie pour une louche d'agro-industrie. https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2021/02/AGRO_Rapport_09022021.pdf
- 115 OHCHR. (2021). Risks and impacts of the commodification and financialization of water on the human rights to safe drinking water and sanitation.
<https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/Water/annual-reports/a-76-159-friendly-version.pdf>
- 116 UN Water. (2013). What is Water Security ? <https://www.unwater.org/publications/what-water-security-infographic>
- 117 Oxfam México. (2019). Captura política, grandes concentraciones y control de agua en México.
https://oxfamMexico.org/wp-content/uploads/2020/11/INFORME_AGUA.pdf
- 118 Oxfam België. (2021). Fueling Human Rights Violations : Consequences of EU and Belgian biofuel policies in northern Peru.
https://oxfambelgie.be/sites/default/files/2022-06/fueling_human_rights_violations_oxfam_belgique_report_1.pdf
- 119 Fehrenbach, Bürck & Wehrle. (2023). The Carbon and Food Opportunity Costs of Biofuels in the EU27 plus the UK. Institut für Energie- und Umweltforschung Heidelberg, on behalf of Transport & Environment.
https://www.transportenvironment.org/wp-content/uploads/2023/03/ifeu-study-COC-biofuels-EU_for-TE-2023-03-02_clean.pdf
- 120 Gerbens-Leenes, Hoekstra & van der Meer. (2009). The Water footprint of Bioenergy. University of Twente, Cornell University.
https://www.waterfootprint.org/resources/multimediahub/Gerbens-Hoekstra-VanderMeer-2009-WaterFootprint-Bioenergy_2.pdf
- 121 EurObserv'ER. (2021). Solid Biofuels barometer 2021. <https://www.eurobserv-er.org/solid-biofuels-barometer-2021/>
- 122 Pour une piscine olympique de 2 500 mètres cubes.
- 123 World Benchmarking Alliance. (2023). Food and Agriculture Benchmark.
<https://www.worldbenchmarkingalliance.org/publication/food-agriculture/rankings/>
- 124 Damonte. (2019). The constitution of hydrosocial power: agribusiness and water scarcity in Ica, Peru. *Ecology and Society* 24(2):21.
<https://doi.org/10.5751/ES-10873-240221>
- 125 Boelens & al. (2014). Water grabbing in the Andean region: illustrative cases from Peru and Ecuador, in Kaag and Zoomers (eds.). *The Global Land Grab, beyond the hype*. London: Zed books, pp. 100-16.
- 126 Damonte & Boelens. (2019). Hydrosocial territories, agro-export and water scarcity: capitalist territorial transformations and water governance in Peru's coastal valleys. *Water International*, 44:2, 206-223.
- 127 Progressio. (2010). Drop by drop: Understanding the impacts of the UK's water footprint through a case study of Peruvian Asparagus.
https://www.progressio.org.uk/sites/default/files/Drop-by-drop_Progressio_Sept-2010.pdf
- 128 Ibid.
- 129 Ibid.

